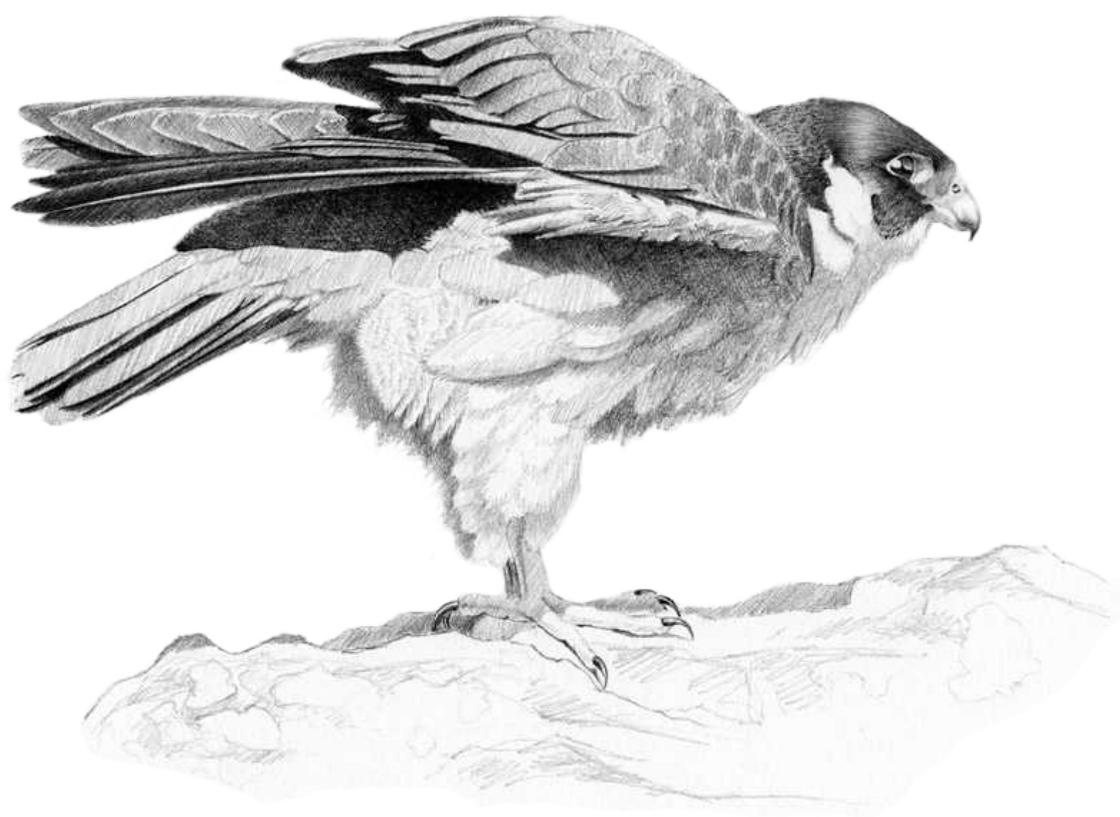


ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE



GUIDE METHODOLOGIQUE DU PARTICIPANT



ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE FRANCE METROPOLITAINE

<http://atlas-ornitho.fr>

VERSION 1

MARS 2009



L'atlas des oiseaux nicheurs de France Métropolitaine est un projet collectif initié par la Ligue pour la Protection des Oiseaux et la Société d'Etudes Ornithologiques de France, avec la collaboration scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Nous remercions particulièrement l'ensemble des organismes, structures et associations de protection de la nature qui participent à l'AONFM. Ce projet fédérateur repose sur l'enthousiasme d'un réseau de bénévoles et de salariés qui consacrent collectivement des milliers d'heures à réunir des indications sur les oiseaux qui nichent en France Métropolitaine. Sans leur contribution, réaliser un projet d'une telle envergure serait tout simplement impossible.

Nidal ISSA

Coordinateur National Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine

Service Etude du Patrimoine Naturel

LPO/Birdlife France

Fonderies Royales, 8-10 rue Docteur Pujos, BP90263

F-17305 ROCHEFORT CEDEX

Tel : 05 46 82 12 34

courriel : nidal.issa@lpo.fr



Crédits dessins : Julien Thurel

SOMMAIRE

OBJECTIFS DE LA DEMARCHE ATLAS.....	4
PRESENTATION GENERALE DE L'AONFM.....	4
Liste et contacts des coordinateurs régionaux (ou départementaux) au 01/03/2009.....	5
COLLECTE DES DONNEES POUR L'ATLAS	10
INDICE DE NIDIFICATION.....	11
DUREE ET REPARTITION DES EFFORTS DE PROSPECTION	11
ESTIMATIONS SEMI-QUANTITATIVES.....	13
EVALUATIONS QUANTITATIVES	14
Liste des espèces coloniales	14
Liste des espèces rares et/ou patrimoniales.....	15
PRIORITES DE L'INVENTAIRE : DANS QUEL ORDRE PROCEDER ?	17

OBJECTIFS DE LA DEMARCHE ATLAS

Les premiers Atlas Nationaux ont contribué de façon significative à l'amélioration de nos connaissances quant à la répartition des oiseaux en France Métropolitaine et ont servi à de nombreuses reprises à des fins de conservation, d'enseignements et de recherche. Les objectifs de ce nouvel Atlas sont les suivants :

- fournir des cartes détaillées de la répartition actuelle de chaque espèce ;
- recueillir des données permettant d'établir des cartes de l'abondance semi-quantitative de chaque espèce par maille et de déterminer les estimations de base pour des comparaisons avec des atlas ultérieurs ;
- déterminer la localisation et les effectifs (estimations quantitatives) des espèces patrimoniales, rares et coloniales ;
- produire une information accessible avec des objectifs de recherche et de conservation à l'échelle nationale et européenne.

Dans la perspective d'une valorisation scientifique, le projet Atlas :

- fournira des informations sur la répartition et l'abondance relative actuelle, qui permettront de suivre les fluctuations dans les populations d'oiseaux en fonction du temps ;
- fournira des données utiles pour l'évaluation des besoins des différentes espèces en matière de conservation ;
- représentera un document de référence pour l'évaluation des effets sur l'environnement (climatique par exemple) ;
- facilitera la détermination des espèces pouvant servir d'indicateurs des changements dans la qualité de l'environnement ;
- permettra d'évaluer l'importance des zones protégées pour les espèces patrimoniales et ainsi contribuer au maintien de la diversité biologique ;
- compilera des données sur les zones de nidification et la situation des espèces rares.

PRESENTATION GENERALE DE L'AONFM

Bienvenue au nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France Métropolitaine ! Ce projet fait suite aux deux atlas précédents réalisés en 1976 et en 1985-1989. Il vise à fournir une évaluation régulière de la répartition, de l'abondance relative et du statut des oiseaux nicheurs de France Métropolitaine au cours de la période d'inventaire comprise entre 2009 et 2011.

Pour orienter les prospections sur le terrain, le carroyage s'appuie sur le découpage de la France en **projection Lambert 93** (système officiel pour la France métropolitaine) avec un maillage de 10x10 km, représentant au total **5879 mailles** pour l'ensemble du territoire national métropolitain. La récolte des observations s'effectue à l'échelle d'une maille, sur laquelle on réalise le recensement du maximum d'espèces nicheuses et la recherche des indices de reproduction les plus élevés pour chacune d'entre elles. Lors de la découverte d'une espèce rare, patrimoniale ou coloniale, des éléments complémentaires d'ordre quantitatif et de localisation précise (géoréférencement au point ou au lieu-dit) devront être apportés. Les participants qui le désirent pourront affiner les estimations semi-quantitatives pour les espèces communes par la réalisation de points d'écoute ou la prospection intensive d'une partie de la maille suivie d'extrapolations en fonction de la superficie du milieu étudié.

La France est divisée en 22 régions administratives, chacune faisant l'objet d'une coordination régionale avec un coordinateur référent, dont la fonction est d'assurer le bon déroulement du projet national à leur niveau géographique. La mission du coordinateur régional consiste à :

- animer le réseau de coordinateurs locaux et départementaux,
- mettre en place et élaborer un plan et un échéancier de prospection,

- valider les données à l'échelle régionale en portant une attention toute particulière aux espèces remarquables et aux évaluations semi-quantitatives proposées.

En l'absence de coordination régionale, ces fonctions seront attribuées au coordinateur départemental. Ce dernier aura la charge d'attribuer les évaluations semi-quantitatives pour les secteurs dépourvus de coordinateur de maille (voire pour le département dans son ensemble). Le coordinateur départemental planifie également le travail d'inventaire et joue un rôle de soutien en fournissant les informations nécessaires pour le travail de terrain.

Le responsable de mailles/coordonateur de secteur (idéalement une dizaine de mailles mais cela dépend des possibilités locales) organise, centralise et valide les données de son secteur. Il attribue à chaque espèce un code d'abondance semi-quantitatif par classe.

Les observations et les estimations semi-quantitatives transmises aux coordinateurs régionaux et/ou départementaux seront visualisables en ligne sur le site de l'Atlas (<http://atlas-ornitho.fr>) après avoir été validées. Le site Web permet également d'avoir accès aux cartes géographiques d'un territoire donné avec le maillage correspondant, afin de permettre aux observateurs d'orienter leurs recherches sur le terrain. Les résultats, mis à jour régulièrement, peuvent être visualisables par maille ou par espèce.

Le présent guide méthodologique fournit des informations et des détails sur la manière de recueillir les données pour l'Atlas. Les coordinateurs régionaux et départementaux serviront par ailleurs de relais afin de répondre à vos interrogations et vous aider à résoudre les problèmes que vous pourriez rencontrer.

Liste et contacts des coordinateurs régionaux (ou départementaux) au 01/03/2009

ALSACE (Bas-Rhin, Haut-Rhin)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : LPO Alsace
- Coordinateur régional : Yves MULLER
- Contact : yves.muller@lpo.fr

AQUITAINE (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : LPO Aquitaine
- Coordinateur régional : en cours
- Contact : aquitaine@lpo.fr
- Site de saisie en ligne : <http://www.faune-aquitaine.org/>
- Site Internet Atlas : http://www.faune-aquitaine.org/index.php?m_id=505

AUVERGNE (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : LPO Auvergne
- Coordinateur régional : Pierre TOURRET
- Contact : lpo-auvergne.ptourret@wanadoo.fr
- Site de saisie en ligne : <http://www.faune-auvergne.org/>

BOURGOGNE (Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne)

- Coordination : Régionale en cours (Fédération Bourguignonne) ?

Côte d'Or

- Structure coordinatrice : LPO Côte d'Or
- Coordinateur départemental : en cours
- Contact : cote-dor@lpo.fr

Nièvre

- Structure coordinatrice : SOBA Nature Nièvre
- Coordinateur départemental : Claude CHAPALAIN
- Contact : soba_naturenievre@yahoo.fr, acf.chapalain@wanadoo.fr

Saône-et-Loire

- Structure coordinatrice : AOMSL
- Coordinateur départemental : en cours
- Contact : aomsl.ornithologie@wanadoo.fr

Yonne

- Structure coordinatrice : LPO Yonne
- Coordinateur départemental : François BOUZENDORF
- Contact : francois.bouzendorf@lpo.fr, yonne@lpo.fr

BRETAGNE (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : Groupe Ornithologique Breton (GOB)
- Coordinateur régional : en cours
- Contact : gob@gob.fr
- Site Internet Atlas : <http://www.gob.fr/atlas.htm>

CENTRE (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)

- Coordination : Régionale en cours (Nature Centre) ?

Cher

- Structure coordinatrice : Nature 18 ?
- Coordinateur départemental : en cours
- Contact : nature18@club-internet.fr

Eure-et-Loir

- Structure coordinatrice : Eure-et-Loir Nature
- Coordinateur départemental : Michel DOUBLET
- Contact : michel.doublet.eln@orange.fr

Indre

- Structure coordinatrice : Indre Nature
- Coordinateur départemental : Pierre BOYER
- Contact : pierre.boyer@indrenature.net

Indre-et-Loire

- Structure coordinatrice : LPO Touraine
- Coordinateur départemental : Julien PRESENT
- Contact : julien.present@club-internet.fr

Loir-et-Cher

- Structure coordinatrice : Loir-et-Cher Nature
- Coordinateur départemental : Alain POLLET
- Contact : apollet@wanadoo.fr

Loiret

- Structure coordinatrice : Loiret Nature Environnement

- Coordinateur départemental : Stéphane BRANCHEREAU
- Contact : aline.loiseau@laposte.net

CHAMPAGNE-ARDENNE (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : LPO Champagne-Ardenne
- Coordinateur régional : Francis DESJARDINS
- Contact : francis.desjardins@lpo.fr

CORSE (Haute-Corse, Corse-du-Sud)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : Groupe ornithologique de Corse (GOC) ?
- Coordinateur régional : en cours
- Contact : go.corse@wanadoo.fr

FRANCHE-COMTE (Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : LPO Franche-Comté
- Coordinateur régional : Jean-Philippe PAUL
- Contact : jean-philippe.paul@lpo.fr
- Site de saisie en ligne : <http://franche-comte.lpo.fr>

ILE-DE-FRANCE (Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : Centre ornithologique Île-de-France (CORIF)
- Coordinateur régional : Colette HUOT-DAUBREMONT et Frédéric MAHLER
- Contact : colette.huot-daubremont@corif.net, frederic.malher@orange.fr

LANGUEDOC-ROUSSILLON (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales)

Aude

- Structure coordinatrice : LPO Aude
- Coordinateur départemental : Emmanuel ROUSSEAU
- Contact : aude@lpo.fr
- Site Internet Atlas : <http://avifaune.aude.free.fr/>

Gard

- Structure coordinatrice : COGARD
- Coordinateur départemental : en cours
- Contact : cogard@libertysurf.fr

Hérault

- Structure coordinatrice : LPO Hérault
- Coordinateur départemental : Alejean LOISEAU
- Contact : ajloiseau@wanadoo.fr

Lozère

- Structure coordinatrice : Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement (ALEPE)
- Coordinateur départemental : François LEGENDRE
- Contact : fl1973@yahoo.fr

Pyrénées-Orientales

- Structure coordinatrice : Groupe ornithologique du Roussillon (GOR)

- Coordinateur départemental : en cours
- Contact : gorsecretariat@orange.fr

LIMOUSIN (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : Société pour l'étude et la protection des oiseaux en Limousin (SEPOL)
- Coordinateur régional : en cours
- Contact : sepol@sepol.asso.fr
- Site Internet Atlas : <http://www.sepol.asso.fr/@Enquetes/atlas2005/index.php>

LORRAINE (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : Centre ornithologique lorrain (COL)
- Coordinateur régional : Jean FRANCOIS
- Contact : j.francoislay54@laposte.net

MIDI-PYRENEES (Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : NATURE MIDI PYRENEES
- Coordinateur régional : Sylvain FREMEAUX et Jean RAMIERE
- Contact : s.fremeaux@naturemp.org, j.ramiere@naturemp.org
- Site Internet Atlas : http://www.premiumwanadoo.com/naturemp/ATLAS_ORNITHO/index.html

NORD-PAS-DE-CALAIS (Nord, Pas-de-Calais)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON)
- Coordinateur régional : Christian BOUTROUILLE
- Contact : cboutrouille@wanadoo.fr

BASSE-NORMANDIE (Calvados, Orne, Manche)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : Groupe ornithologique normand (GONm) et LPO Basse-Normandie
- Coordinateur régional : en cours
- Contact : basse-normandie@lpo.fr, gonm@wanadoo.fr

HAUTE-NORMANDIE (Eure, Seine-Maritime)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : Groupe ornithologique normand (GONm) et LPO Haute-Normandie
- Coordinateur régional : en cours
- Contact : haute-normandie@lpo.fr, gonm@wanadoo.fr

PAYS-DE-LA-LOIRE (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : Coordination Pays-de-la-Loire
- Coordinateur régional : Benoît MARCHANDOUR
- Contact : benoit.marchadour@lpo-anjou.org

PICARDIE (Aisne, Oise, Somme)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : PICARDIE NATURE

- Coordinateur régional : en cours
- Contact : contact@picardie-nature.org et francois.sueur@wanadoo.fr

POITOU-CHARENTES (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : LPO FRANCE
- Coordinateur régional : Philippe JOURDE
- Contact : philippe.jourde@lpo.fr
- Site Internet Atlas : <http://charente-maritime.lpo.fr/page.php?atlasregional> et <http://sigore.observatoire-environnement.org/patnat/cartointeractif/biooiseaux.php>

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : LPO PACA
- Coordinateur régional : Amine FLITTI
- Contact : amine.flitti@lpo.fr
- Site Internet Atlas : <http://www.atlas-oiseaux.org/>
- Site de saisie en ligne : <http://www.faune-paca.org/>

RHONE-ALPES (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie)

- Coordination : Régionale
- Structure coordinatrice : CORA Faune Sauvage
- Coordinateur régional : Christian ROLLAND
- Contact : rolland_christian@yahoo.fr

Ain

- Structure coordinatrice : CORA Ain
- Coordinateur départemental : en cours
- Contact : coraain@yahoo.fr

Ardèche

- Structure coordinatrice : CORA Ardèche
- Coordinateur départemental : en cours
- Contact : corardeche@free.fr

Drôme

- Structure coordinatrice : LPO Drôme
- Coordinateur départemental : en cours
- Contact : drome@lpo.fr

Isère

- Structure coordinatrice : LPO Isère
- Coordinateur départemental : Daniel THONON
- Contact : d.thonon@free.fr

Loire

- Structure coordinatrice : LPO Loire
- Coordinateur départemental : en cours
- Contact : loire@lpo.fr

Rhône

- Structure coordinatrice : CORA Rhône
- Coordinateur départemental : en cours
- Contact : cora69@wanadoo.fr

permettre la détection des nicheurs précoces et des nicheurs tardifs, d'obtenir les critères de nidification les plus élevés pour chaque espèce de la maille, et de faciliter l'estimation semi-quantitative. Les prospections peuvent débuter dès la fin de l'hiver, l'activité territoriale de plusieurs espèces comme les pics et certains rapaces nocturnes se manifestant dès le mois de février. D'autre part, il convient, pour les observateurs, de distinguer en période de reproduction les espèces nicheuses de certains migrateurs, grâce à leur connaissance du statut local de ces espèces (par exemple, un Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* chanteur au mois de mai dans le sud de la France se rapportera à un migrateur plutôt qu'à un nicheur probable). Des prospections crépusculaires sont également nécessaires pour détecter les espèces spécifiquement actives durant ces périodes de la journée.

INDICE DE NIDIFICATION

L'un des objectifs des prospections sur le terrain est d'obtenir le meilleur indice de nidification possible pour le plus grand nombre d'espèces dans chaque carré. Il existe trois niveaux d'indice de reproduction (possible, probable, certain) selon les critères présentés ci-dessous et correspondant à ceux retenus par l'*EBCC Atlas of European Breeding Birds* (Hagemeijer & Blair, 1997).

Critères retenus pour l'évaluation du statut de reproduction (Codes EBCC)

Nidification possible
01 – espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification
02 – mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction
Nidification probable
03 – couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction
04 – territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à 8 jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit
05 – parades nuptiales
06 – fréquentation d'un site de nid potentiel
07 – signes ou cri d'inquiétude d'un individu adulte
08 – présence de plaques incubatrices
09 – construction d'un nid, creusement d'une cavité
Nidification certaine
10 – adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention
11 – nid utilisé récemment ou coquille vide (œuf pondu pendant l'enquête)
12 – jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)
13 – adulte entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs, le contenu du nid n'ayant pu être examiné) ou adulte en train de couver.
14 – adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes
15 – nid avec œuf(s)
16 – nid avec jeune(s) (vu ou entendu)

DUREE ET REPARTITION DES EFFORTS DE PROSPECTION

Un observateur a la possibilité d'inventorier un certain nombre de mailles durant la même saison ou au cours des 3 ans consacrés aux prospections du projet Atlas. L'objectif étant de

couvrir l'intégralité des mailles avec le même effort de prospection (dans la mesure du possible), il est **recommandé de réaliser l'inventaire d'un ou de plusieurs carrés différents chaque année**, si un inventaire exhaustif a déjà été mené dans ce ou ces derniers. Afin d'identifier les carrés pour lesquels la prospection mérite d'être complétée, il suffit de se référer sur le site Web au nombre d'espèces répertoriées et le nombre d'heures qui leur a été consacré. Le nombre d'espèces se reproduisant dans un carré variera substantiellement selon la richesse et l'étendue des habitats présents. En général, la plupart des carrés abritent au moins 70-80 espèces nicheuses, jusqu'à 100-120 pour les carrés les plus riches. Toutefois, il ne faudrait considérer ces estimations que comme des lignes directrices générales.

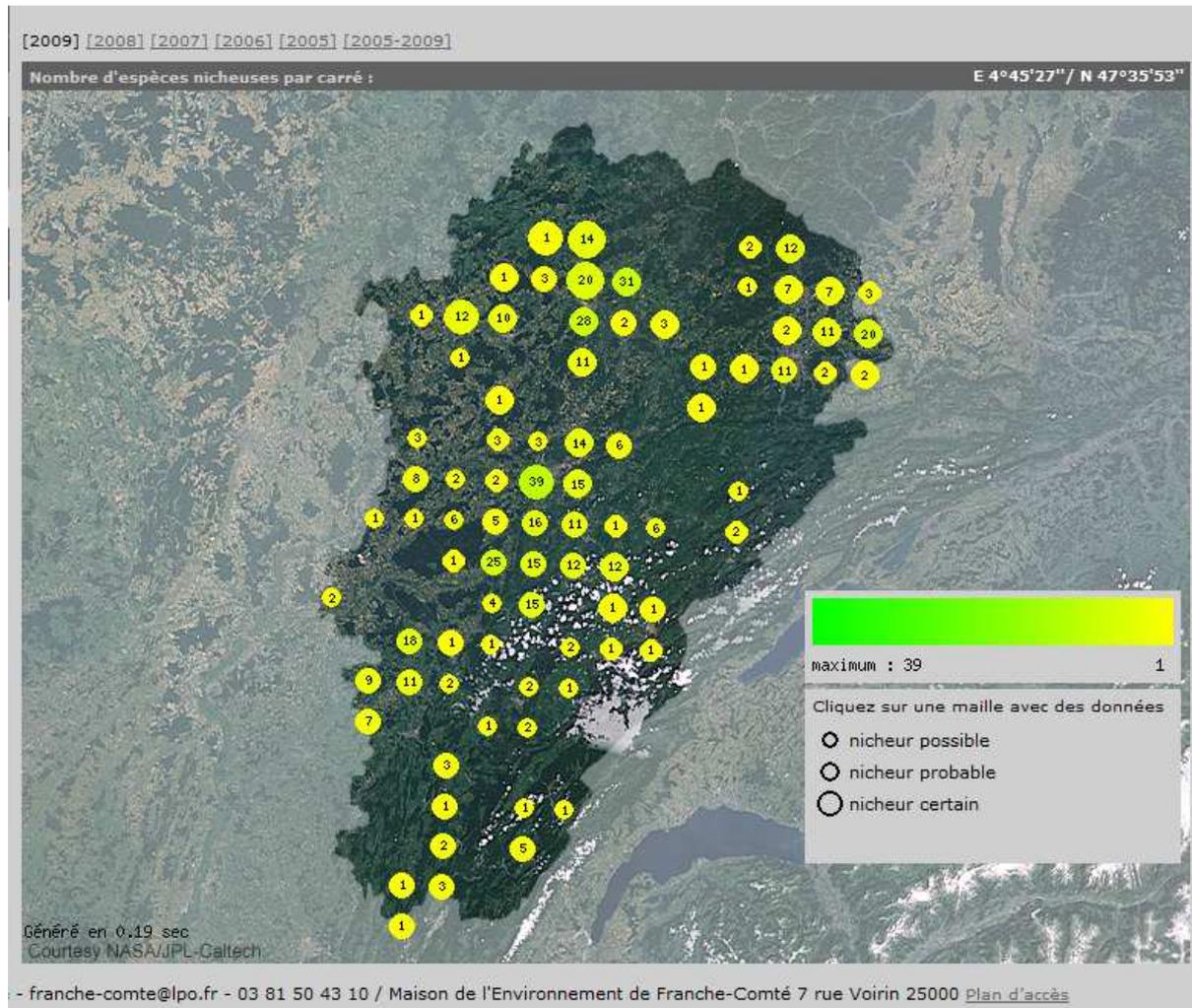


Fig. 2 : Visualisation du nombre d'espèces nicheuses et de leur indice de reproduction par maille en Franche-Comté (site de saisie en ligne de la LPO Franche-Comté <http://franche-comte.lpo.fr>)

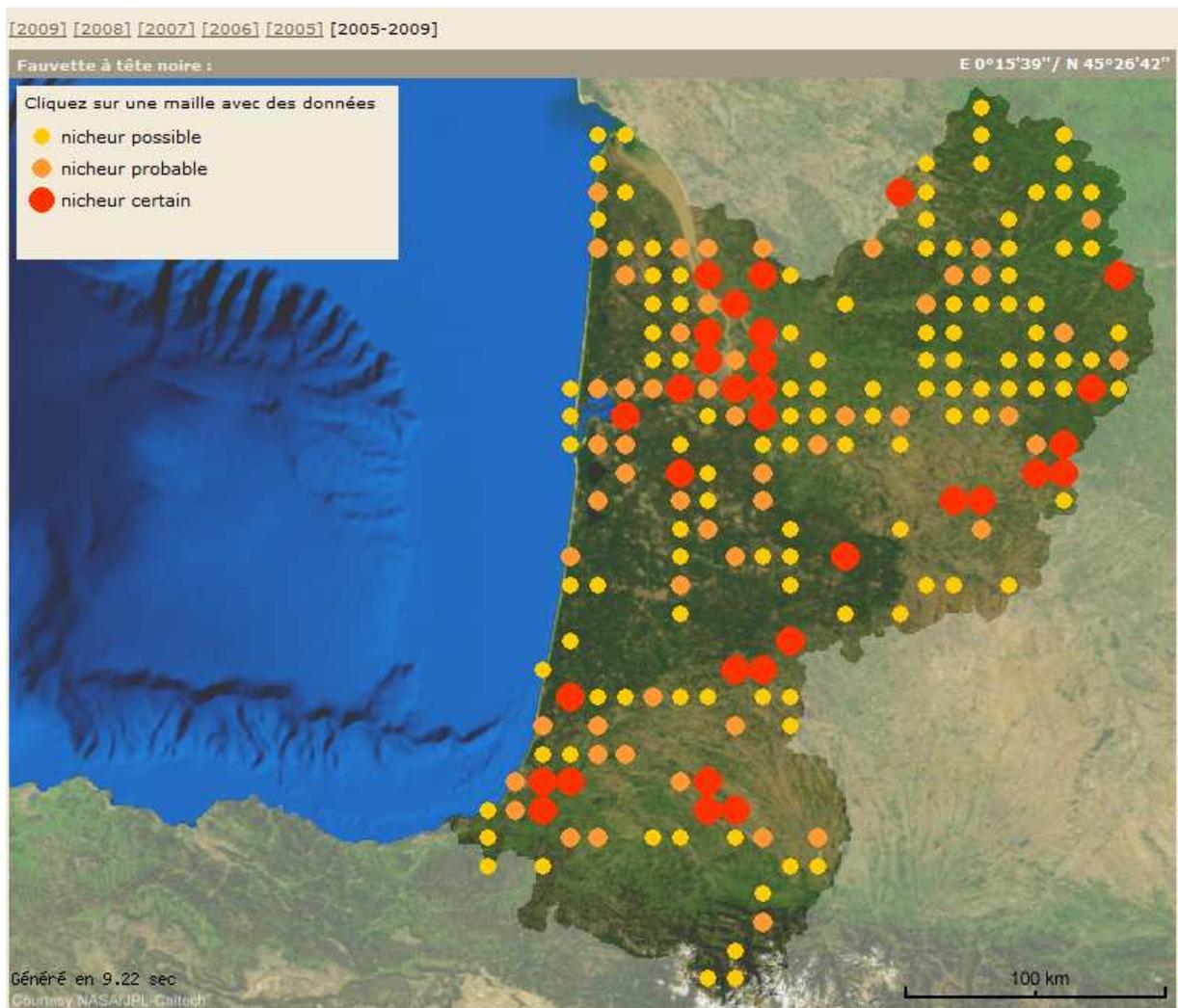


Fig. 3 : Indice de reproduction par maille de la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* en Aquitaine (site de saisie en ligne de la LPO Aquitaine <http://www.faune-aquitaine.org>)

Pour obtenir un inventaire exhaustif, une couverture géographique étendue et des évaluations semi-quantitatives représentatives, il est estimé nécessaire et **recommandé de consacrer un total de 60h/homme par maille**. La couverture de la maille est considérée comme insuffisante en deçà de 20h/homme, correcte entre 20 et 60h/homme et très satisfaisante au-delà de 60h/homme. **La comptabilisation et le relevé du nombre total d'heures/homme consacré à l'inventaire ornithologique de chaque maille permettront d'évaluer le niveau de prospection.**

L'évaluation du niveau de prospection est déterminée par 4 classes catégorisant le temps passé sur chacune des mailles.

Classes	Total Nb heures/homme
A	< 20
B	20 < < 40
C	40 < < 60
D	> 60

ESTIMATIONS SEMI-QUANTITATIVES

A la différence des Atlas précédents, le nouvel **AONFM prend en compte l'évaluation semi-quantitative** c'est-à-dire l'évaluation dans chaque carré de l'abondance de toutes les espèces par classe. Ces estimations permettent d'obtenir des informations d'un grand intérêt à l'échelle d'une région ou d'un pays : premiers signes de colonisations ou de régression, visualisation de l'effritement des effectifs en limites d'aire, dans certaines régions, obtention de « fourchettes » d'effectifs nationaux moins fantaisistes pour les espèces communes...

La détermination de la classe d'abondance pour chaque espèce d'une maille est basée sur une connaissance précise de l'effectif nicheur présent (enquête espèce, suivi spécifique) ou, en l'absence de ces connaissances, sur des estimations par le responsable de la maille (ou départemental le cas échéant), à partir d'extrapolations des données collectées sur le terrain rapporté à la superficie de l'habitat propice. Les estimations semi-quantitatives pour les espèces d'un carré doivent être renseignées après avoir réalisé la totalité de l'inventaire du carré.

Ces classes d'abondance, utilisées dans la plupart des atlas nationaux modernes (Espagne, Belgique, Suisse, etc.) sont :

- Classe I : 1-9 couples

La classe I concernera en général des espèces à grand territoire (rapaces), des espèces très peu abondantes (milieu favorable très réduit par exemple) ou rares dans la région concernée (espèces en limite d'aire par exemple).

- Classe II : 10-99 couples

La classe II concernera des espèces abondantes mais pas très largement abondantes du fait de leur écologie (occupation de territoires étendus) ou de la surface d'habitat disponible dans le carré inventorié, ne permettant pas l'accueil de fortes densités sur le carré.

- Classe III : 100-999 couples

La classe III concernera certaines colonies d'espèces coloniales (corvidés par exemple) et des espèces communes, présentes en très fortes densités, dont le territoire est restreint et l'habitat très fortement représenté au sein du carré inventorié.

- Classe IV : > 1 000 couples

La classe IV concernera surtout les espèces grégaires implantées sur de grandes colonies comme certains oiseaux marins, des ardéidés, des laro-limicoles...

EVALUATIONS QUANTITATIVES

Des efforts particuliers sont souhaités pour recueillir des données exhaustives sur la présence d'**espèces d'oiseaux patrimoniales, rares** (dont la population française est inférieure à 2000 couples en fourchette basse) **ou coloniales. Des données localisées** (ou géo-référencées) **et quantifiées** sont demandées aux contributeurs pour ce lot d'espèces dont la liste détaillée est présentée ci-dessous.

Liste des espèces coloniales

ESPECES COLONIALES				
Nom Français	Nom latin	Population		Année
		Minimum	Maximum	
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	2400	3500	2006
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	3178	3178	2007
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	100000	300000	2008
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	1374	1374	2007
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	200000	600000	2008
Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	6780	7000	2007

Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	517	517	2007
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	1700	3600	2007
Faucon crécerellette	<i>Falco naumanni</i>	187	187	2007
Flamant rose	<i>Phoenicopterus roseus</i>	3260	3260	2007
Fou de bassan	<i>Morus bassanus</i>	18960	20092	2007
Glaréole à collier	<i>Glareola pratincola</i>	49	55	2007
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	70000	80000	2007
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	20000	25000	2007
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	53	54	2007
Goéland d'Audouin	<i>Larus audouinii</i>	70	70	2007
Goéland leucopnée	<i>Larus michaelis</i>	40000	50000	2007
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	4300	4500	2008
Goéland railleur	<i>Larus genei</i>	419	419	2007
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	6060	6060	2006
Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	129	129	2007
Guépier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	5000	15000	2007
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	3382	3505	2006
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	140	183	2006
Guillemot de Troïl	<i>Uria aalge</i>	249	265	2007
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	31000	31000	2007
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	13898	13898	2007
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	50000	120000	2007
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	45	49	2007
Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>	152	212	2007
Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	3700	3765	2007
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	35000	45000	2007
Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	5000	6000	2007
Pingouin torda	<i>Alca torda</i>	27	31	2007
Puffin cendré	<i>Calonectris diomedea</i>	1000	1300	2007
Puffin des Anglais	<i>Puffinus puffinus</i>	143	143	2007
Puffin yelkouan	<i>Puffinus yelkouan</i>	1000	1600	2007
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	243	243	2007
Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	6200	7200	2008
Sterne de Dougall	<i>Sterna dougallii</i>	63	69	2007
Sterne hansel	<i>Sterna nilotica</i>	300	300	2007
Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	2000	2300	2008
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	6500	7800	2007
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	800	875	2007

Liste des espèces rares et/ou patrimoniales

ESPECES RARES ET/OU PATRIMONIALES				
Nom Français	Nom latin	Effectif		Année
		Minimum	Maximum	
Aigle botté	<i>Aquila pennata</i>	400	650	2008
Aigle de Bonelli	<i>Aquila fasciata</i>	30	30	2008
Aigle pomarin	<i>Aquila pomarina</i>	1	1	2007
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	430	450	2007
Aigrette des récifs	<i>Egretta gularis</i>	1	1	2002
Alouette calandre	<i>Melanocorypha calandra</i>	78	87	2007
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	49	55	2007
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	170	220	2007

Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	0	0	2008
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	100	150	2008
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	1500	2000	2008
Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	3	3	2006
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	500	800	2008
Bruant mélanocéphale	<i>Emberiza melanocephala</i>	1	1	2007
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	1500	2000	2007
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	350	420	2007
Canard carolin	<i>Aix sponsa</i>	0	0	2006
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	700	900	2007
Canard mandarin	<i>Aix galericulata</i>	28	34	2007
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	0	6	2008
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	0	0	2008
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	900	1400	2007
Capucin bec-de-plomb	<i>Euodice malabarica</i>	400	1000	2007
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	1200	1500	2007
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	800	1200	2007
Chevêchette d'Europe	<i>Glaucidium passerinum</i>	300	600	2007
Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	2000	5000	2007
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	30	40	2007
Cochevis de Thékla	<i>Galerida theklae</i>	350	400	2008
Colin de Californie	<i>Callipepla californica</i>	300	900	2007
Colin de Virginie	<i>Colinus virginianus</i>	50	100	2007
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	4	4	2007
Coucou geai	<i>Clamator glandarius</i>	400	600	2008
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	800	1100	2007
Cygne noir	<i>Cygnus atratus</i>	30	40	2007
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	2000	3000	2007
Dendrocygne fauve	<i>Dendrocygna bicolor</i>	0	1	2007
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	1	2	2007
Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	22	22	2007
Erismature à tête blanche	<i>Oxyura leucocephala</i>	0	0	2007
Erismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>	32	32	2007
Faisan vénéré	<i>Syrnaticus reevesii</i>	1000	2500	2007
Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	0	4	2005
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	1160	1500	2008
Fauvette à lunettes	<i>Sylvia conspicillata</i>	700	1200	2008
Flamant du Chili	<i>Pheonicopterus chilensis</i>	0	1	
Flamant nain	<i>Pheonicopterus minor</i>	0	1	
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	600	1100	2007
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	0	0	2008
Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>	1400	1500	2006
Ganga cata	<i>Pterocles alchata</i>	100	150	2008
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	1	1	2007
Glaréole à ailes noires	<i>Glareola nordmanni</i>	1	1	2008
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	120	180	2008
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	1600	1800	2007
Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	1400	1800	2007
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	1500	2000	2008
Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>	1	1	2007
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	6	8	2005
Guifette leucoptère	<i>Chlidonias leucopterus</i>	1	1	2008

Gypaète barbu	<i>Gypaetus barbatus</i>	43	47	2007
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	220	250	2006
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	2	2	2007
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	2000	2000	2007
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	100	200	2008
Hirondelle rousseline	<i>Hirundo daurica</i>	150	150	2008
Huitrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	1200	1500	2007
Hypolaïs icterine	<i>Hippolaïs icterina</i>	2000	10000	2008
Ibis sacré	<i>Threskiornis aethiopicus</i>	2000	2000	2007
Inséparable de Fischer	<i>Agapornis fischeri</i>	20	50	2008
Locustelle lusciniôïde	<i>Locustella luscinioides</i>	1000	2500	2008
Marouette de Baillon	<i>Porzana pusilla</i>	0	0	2007
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	350	800	2008
Marouette poussin	<i>Porzana parva</i>	5	5	2007
Martin triste	<i>Acridotheres tristis</i>	0	0	2007
Martinet pâle	<i>Apus pallidus</i>	2000	2500	2008
Moineau espagnol	<i>Passer hispaniolensis</i>	10	100	2008
Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>	0	0	2008
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	820	1000	2008
Océanite tempête	<i>Hydrobates pelagicus</i>	830	1010	2006
Oie à bec court	<i>Anser brachyrhynchus</i>	5	6	2007
Oie à tête barrée	<i>Anser indicus</i>	3	3	2006
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	137	158	2006
Ouette d'Egypte	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	30	45	2007
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	1487	1677	2004
Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i>	100	400	2007
Pic à dos blanc	<i>Dendrocopos leucotos</i>	260	320	2005
Pic tridactyle	<i>Picoides tridactylus</i>	20	50	2008
Pie-grièche à poitrine rose	<i>Lanius minor</i>	36	41	2007
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	1500	2500	2008
Pie-grièche méridionale	<i>Lanius meridionalis</i>	1000	1500	2008
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	500	1000	2008
Pluvier guignard	<i>Eudromias morinellus</i>	0	0	2005
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	620	690	2007
Rémiz penduline	<i>Remiz pendulinus</i>	8	15	2007
Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	780	1000	2007
Roselin cramoisi	<i>Carpodacus erythrinus</i>	4	4	2007
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	2000	7500	2007
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	500	700	2007
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	200	350	2007
Sittelle corse	<i>Sitta whiteheadi</i>	2000	2800	2007
Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>	1	1	2008
Sterne caspienne	<i>Sterna caspia</i>	0	0	2007
Tadorne casarca	<i>Tadorna ferruginea</i>	10	10	2008
Talève sultane	<i>Porphyrio porphyrio</i>	76	86	2007
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	1000	3000	2008
Traquet oreillard	<i>Oenanthe hispanica</i>	400	700	2008
Vautour moine	<i>Aegyptius monachus</i>	16	16	2008
Vautour percnoptère	<i>Neophron percnopterus</i>	87	87	2007

PRIORITES DE L'INVENTAIRE : DANS QUEL ORDRE PROCEDER ?

Les participants sont sollicités pour accomplir une série d'objectifs fixés pour cet Atlas. Le récapitulatif de ces tâches classées par ordre de priorité est présenté ci-dessous :

1. Rechercher des indices de nidification pour le plus grand nombre d'espèces possible dans chaque carré.
2. Renforcer, à travers une série de passages étendus dans la saison, les indices de nidification pour le plus grand nombre d'espèces possible en cherchant à obtenir des indices « nicheur certain ».
3. Déterminer les classes d'abondance semi-quantitatives pour les espèces communes une fois le travail d'inventaire qualitatif et de nidification confirmée réalisé.
4. Localiser les sites de reproduction et dénombrer les effectifs pour les espèces rares et/ou patrimoniales

MERCI BEAUCOUP DE VOTRE PARTICIPATION A CE PROJET !

